**ELAN CHALON**

**COMPTE RENDU DE L’ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE**

Le 30 juin 2017 à Chalon sur Saône

L’assemblée générale de l’association Elan Chalon s’est réunie le vendredi 30 juin 2017 à 19 heures dans la salle du Clos bourguignon à Chalon sur Saône. 130 licenciés de plus de 16 ans étaient présents ou représentés sur 240. Le quorum étant atteint, l’assemblée a pu valablement délibérer.

**Ordre du jour**

Rapport moral de la présidente

Vote sur la dissolution de l’Union Creusot Elan Chalon féminin 71 et inversion des droits sportifs

Rapport financier

Rapport d’activité des différentes commissions

Questions diverses

Renouvellement du tiers sortant

Election des nouveaux membres

Intervention des personnalités présentes

Remise des récompenses

La séance a débuté à 19 heures

**Rapport moral de la Présidente**

Madame Juillot, Présidente, se félicite de la bonne santé de l’Elan, premier club de Bourgogne Franche Comte. La saison 2016/2017 a été réussie avec notamment le titre de champion de Bourgogne des cadets régions, la première place des minimes en inter-régions, la remontée des séniors garçons en championnat prénational et l’accession à la Nationale B de l’équipe basket fauteuil.

Après 3 ans d’existence nous avons décidé d’un commun accord de ne pas reconduire notre union avec le club de l’AB Creusot dû en partie à l’éloignement entre les deux clubs. L’assemblée devra voter pour entériner la dissolution de cette union ainsi que la modification des droits sportifs entre l’Elan Chalon et l’AB Creusot.

Madame la Présidente regrette que le club voisin du Chalon basket club ait refusé au dernier moment une union du haut niveau féminin chalonnais (U18 Filles Elite et NF3). On peut penser qu’il faudra tôt ou tard regrouper nos forces.

La saison prochaine nous devrons diminuer le nombre de nos équipes afin de pallier les problèmes que nous rencontrons au niveau des créneaux d’entrainement. Cela permettra aussi d’assurer un meilleur encadrement.

Enfin, des remerciements sont adressés à tous ceux qui nous apportent leur aide : collectivités, sponsors, médias, parents…

**Vote sur la dissolution de l’Union Creusot Elan Chalon féminin 71 et inversion des droits sportifs**

Après explication, l’assemblée se prononce sur la dissolution de l’Union et la nouvelle répartition des droits sportifs entre les deux clubs.

A l’unanimité, l’assemblée générale :

* Approuve la dissolution de l’Union Creusot Elan Chalon Féminin 71
* Approuve le transfert de ses droits sportifs sur l’équipe séniors filles à l’AB Creusot et accepte les droits sportifs apportés par l’AB Creusot de telle façon que l’équipe séniors fille de l’Elan Chalon évolue en Nationale 3 féminine en 2017/2018 et que l’équipe séniors fille de l’AB Creusot évolue en Prénationale (RF1) en 2017/2018.

**Rapport financier**

L’exercice se terminant le 30 juin, le résultat communiqué est provisoire. A ce jour, les comptes font apparaitre un résultat net positif de 7690 euros.

Les dépenses ont été bien maitrisées malgré les déplacements importants de l’équipe séniors filles et de l’équipe de basket fauteuil.

Il faut noter l’apport important des sensibilisations au handicap (13471 euros) faites dans les écoles, collèges et lycées ainsi que dans les entreprises.

**Rapport de la commission manifestation**

Les manifestations habituelles ont été reconduites avec, en plus, le parrainage des équipes par les joueurs professionnels. La soirée années 80 et le loto ont particulièrement été réussis.

**Commission basket fauteuil**

Beaucoup de sujets de satisfaction, avec l’accession en Nationale B, le succès de l’organisation du « Final four » de Nationale C et la sélection de quatre jeunes du club dans l’équipe U25 de la grande région Est.

Les sensibilisations ont particulièrement bien fonctionné dans les communes du Grand Chalon. Enfin, nous accueillerons cinq nouveaux joueurs pour la saison 2017/2018 dans notre équipe de Nationale B.

**Commission communication**

Le principal problème reste notre site internet, mais une modification sera apportée au cours de l’été afin d’avoir un site plus convivial dès le début de la saison prochaine.

Il faut regretter le peu d’intérêt du journal local (JSL) lors du final four de basket fauteuil.

**Commission marketing**

Un rappel est fait des différentes possibilités de sponsoring : maillots, shorts, panneaux à l’annexe du Colisée, banderole, minibus et remorque.

**Ecole de basket**

Nous attendons le renouvellement de notre label à la suite du dépôt de notre dossier. Nous avons participé aux deux grands rassemblement de mini-basket : Dijon et Gueugnon. Les différentes équipes sont présentées avec une mention particulière à l’équipe poussine. Cette équipe, après surclassement, a participé à la deuxième phase du championnat benjamine en terminant première de la poule basse.

**CFA du sport**

Monsieur Letoret expose les résultats des apprentis aux différents examens (CQP, BPJEPS, DE) et présente les nouveaux apprentis pour la prochaine saison.

**Centre de formation**

La saison a été particulièrement bonne avec la qualification des cadets en finale de coupe de France et la participation des espoirs au Tournoi du futur.

La saison prochaine, 6 joueurs partent et 6 nouveaux arrivent, l’effectif du centre de formation reste à 21.

**Commission de discipline**

Les fautes techniques et disqualifiantes ont un peu augmenté cette saison : 20 fautes techniques et 3 disqualifiantes. Ceci reste cependant raisonnable au regard des 35 équipes en compétition.

**Vote des rapports** : tous les rapports sont adoptés à l’unanimité.

**Il n’y a pas de questions diverses.**

**Renouvellement du tiers sortant :**

Les membres du tiers sortant qui se représentaient ont été réélus :

Christophe Appay – Laurent Deley – Jérémy Dubois – Philippe Gonthier – Valérie Gonthier – Isabelle Landré – Nathalie Renaud

**Deux nouveaux candidats** ont été élus : Claudine Fèvre et Jean François Letoret.

**Le bureau** est ainsi constitué :

Présidente : Christine JUILLOT

Vice-Présidents : Louis Philippe CHÉNÉ – Philippe GONTHIER – Murielle THOMANN

Trésorière : Betty MONIN

Secrétaire général : Gérard SASSOT Secrétaire adjointe : Valérie GONTHIER

**Intervention des personnalités**

Sont intervenus : Dominique Juillot, Président de la SEM Elan Chalon ; Thierry Bertheau, Président du Comité départemental de basket ; Jean Claude Brière, secrétaire général de la ligue de Bourgogne de basket ; Claude Godard, Vice-président de l’OMS ; Dominique Rougeron, conseillère municipale en charge des associations.

**Remise des récompenses**

Ont été récompensés :

* Les U15G1 : champions inter-régions
* Les U17G2 : champions de Bourgogne
* Les U17G3 : champions de Saône et Loire et vainqueurs de la coupe de Saône et Loire
* Les U15G2 : vainqueurs de la coupe Milan-Cognet

A titre individuel, nous avons récompensé 4 arbitres du club : Pierre Davadan, Maxence Gonthier, Anatole Huard et Léo Titre ainsi que deux personnes ayant aidé le club : Rémy Kowalczyk et Bruno Rochette.

L’ordre du jour étant épuisé, la Présidente déclare la séance levée à 20 h 30.

 Fait à Chalon sur Saône, le 4 juillet 2017

Le secrétaire général La Présidente
Gérard SASSOT Christine JUILLOT